



Le 30 juin 2021

Par SDÉ et courriel

Me Véronique Dubois, secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, rue du Square Victoria
2^e étage, bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Joelle Cardinal
Avocate

Hydro-Québec– Affaires juridiques
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : 514 289-2211, poste 5211
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : Cardinal.Joelle@hydro.qc.ca

OBJET : Demande d'adoption des normes de fiabilité relative aux automatismes de réseau et ressources de production décentralisées - Hydro-Québec par sa direction Contrôle des mouvements d'énergie dans ses fonctions de coordonnateur de la fiabilité au Québec (le « Coordonnateur »)
Votre dossier R-4070-2018 / Notre référence : R056737

Chère consœur,

Le Coordonnateur fait par la présente suite à la décision D-2021-078 et dépose la norme FAC-011-3 ainsi que son annexe Québec, dans leurs versions française et anglaise, avec les modifications apportées par la Régie, comme pièces **HQCF-18, document 1 et document 2**.

Veuillez agréer, chère consœur, nos meilleures salutations.

Joelle Cardinal
JOELLE CARDINAL

c.c. Intervenants